



Gendarmerie royale du Canada

[GRC.ca](#) > [Renseignements organisationnels](#) > [Publications et guides](#)

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Sur cette page

- [Introduction](#)
- [Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs](#)
- [Risques et incertitudes](#)
- [Changements importants touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes](#)
- [Annexe A : État des autorisations \(non vérifié\)](#)
- [Annexe B : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant \(non vérifiées\)](#)

▼ Renseignements sur la publication

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la Gendarmerie royale du Canada, 2024

- ISSN (Numéro international normalisé des publications en série) 3111-0126
- Numéro de catalogue PS62-5F-PDF

▼ Liste des acronymes et abréviations

ETP

Équivalents temps plein

GRC

Gendarmerie royale du Canada

RNC

Recettes nettes en vertu d'un crédit

TI

Technologies de l'information

▼ Liste des graphiques

- [Graphique 1 : Faits saillants des résultats financiers du trimestre et de l'exercice à ce jour](#)

▼ Liste des tableaux

- [Tableau 1 : Écart cumulatif des crédits disponibles en 2024-2025 par rapport à 2023-2024](#)
- [Tableau 2 : Dépenses annuelles cumulatives à la fin du trimestre](#)
- [Tableau 3 : Dépenses par article courant à la fin du trimestre](#)
- [Tableau 4 : État des autorisations \(non-vérifié\)](#)
- [Tableau 5 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant \(non-vérifiées\)](#)

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, comme l'exige l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et suivant la forme et la manière prescrites par le Conseil du Trésor. Le rapport doit être lu en corrélation avec le [Budget principal des dépenses](#) pour l'exercice 2024-2025. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

1.1 Mandat

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Les responsabilités ministérielles sont énoncées à l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Le mandat de la GRC comporte plusieurs volets, notamment prévenir la criminalité et mener des enquêtes, maintenir la paix et l'ordre, faire respecter les lois, contribuer à la sécurité nationale, veiller à la sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des membres de missions étrangères et fournir des services de soutien opérationnel vitaux à d'autres organismes de police et d'exécution de la loi au Canada et à l'étranger.

Pour obtenir un complément d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de la GRC, veuillez consulter le [Budget principal des dépenses](#) (Partie II du Budget des dépenses) et le Plan ministériel et le Rapport sur les résultats ministériels (Partie III du Budget des dépenses).

1.2 Méthode de présentation

La direction a établi le présent rapport trimestriel suivant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenser de la GRC qui lui sont accordées par le Parlement et celles qui sont utilisées par le ministère en conformité avec le Budget principal des dépenses. Le présent rapport trimestriel a été établi à l'aide d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins de données financières à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par la voie de lois portant affectation de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par la voie de lois accordant des pouvoirs de dépenser à des fins déterminées.

La GRC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour l'établissement et la présentation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore établis en fonction d'une comptabilité axée sur les décaissements.

Puisque la GRC est financée au moyen de crédits annuels, toute modification des fonds approuvés par le Parlement influe sur son fonctionnement. La GRC reçoit par ailleurs une partie importante de son financement en recettes nettes en vertu d'un crédit (RNC) via la prestation de services de police aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux communautés des Premières nations et des ententes de partage des coûts conclues avec les provinces et les territoires pour les analyses génétiques effectuées par la GRC. De plus, la GRC détient une autorisation relative aux RNC pour l'administration du régime de pensions de la GRC.

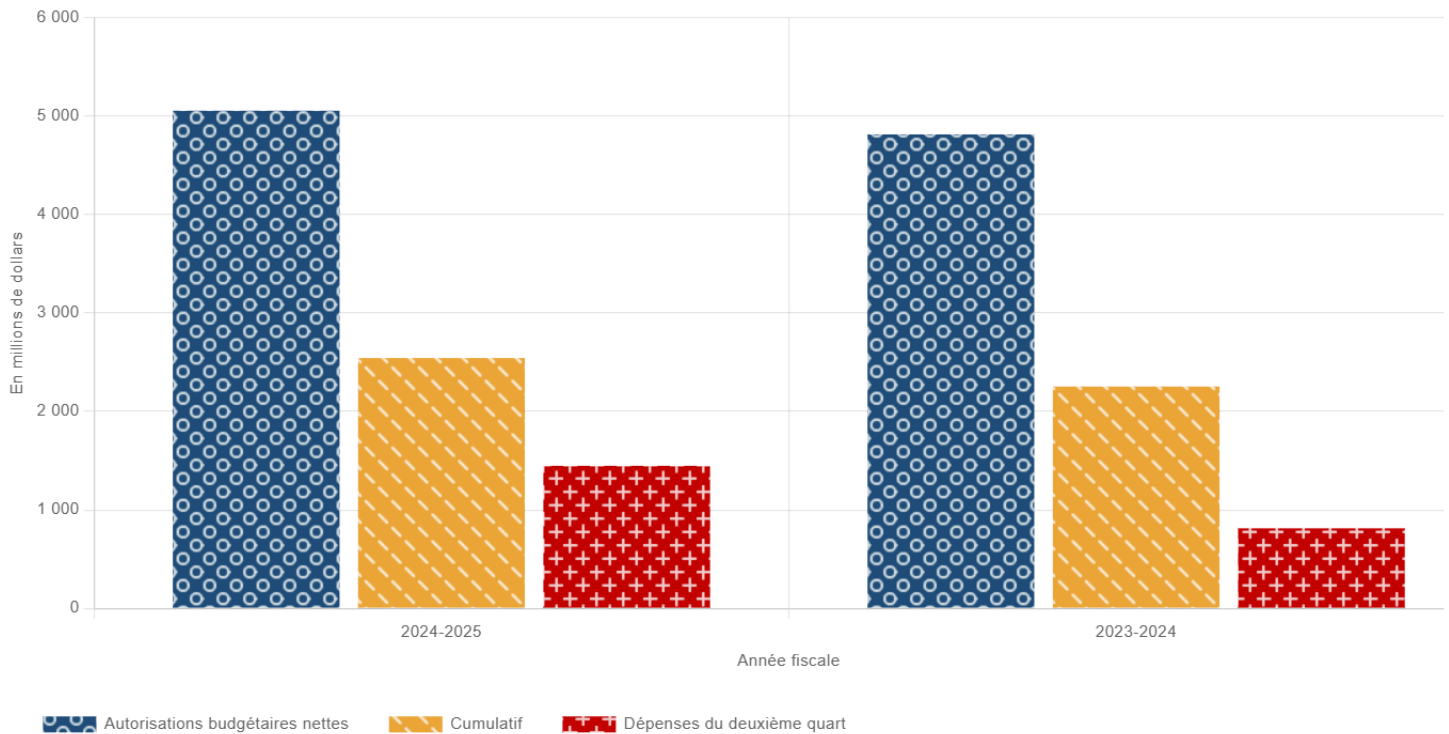
Les autorisations de la GRC sont réparties dans un certain nombre d'enveloppes distinctes avec des sources de fonds variables. Un certain nombre d'affectations à but spécial ont été créées au fil des ans pour gérer différentes initiatives et différents programmes.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La section suivante présente les résultats financiers et des explications pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2024 par rapport au trimestre se terminant le 30 septembre 2023. Le graphique ci-dessous illustre les autorisations budgétaires, les dépenses cumulatives, et les dépenses pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2024. Elle reflète l'ensemble du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, du crédit 5 – Dépenses en capital, du crédit 10 – Subventions et contributions et du

nouveau crédit 15 – Paiements au titre des prestations d’invalidité et de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des éléments législatifs.

Graphique 1 : Faits saillants des résultats financiers du trimestre et de l'exercice à ce jour (en millions de dollars)



	2024-2025	2023-2024
Autorisations budgétaires nettes	5 054,3	4 814,0
Cumulatif	2 542,5	2 253,4
Dépenses du deuxième quart	1 448,1	813,3

2.1 Changements importants aux autorisations

Pour la période se terminant le 30 septembre 2024, le total des autorisations pouvant être utilisées par la GRC s'élevait à 5 054,3 millions de dollars. Ce montant comprend le Budget principal des dépenses de 2024-2025 s'élevant à 4 847,8 millions de dollars, le report du budget de fonctionnement de l'organisation de 91,6 millions de dollars, le report du budget pour dépenses en capital de 82,9 millions de dollars, 31,4 millions de dollars liés aux services de police contractuels 82.9 millions de dollars, et les produits de la vente de biens de l'État de 0,6 millions de dollars.

Comme il est illustré dans le tableau ci-dessous, le total des autorisations au 30 septembre 2024 a augmenté de 240,3 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2023-2024.

Tableau 1 : Écart cumulatif des crédits disponibles en 2024-2025 par rapport à 2023-2024 ¹

À la fin du deuxième trimestre (septembre) (en milliers de dollars)	Autorisations totales disponibles		Écarts	
	2024-2025	2023-2024	Autorisations	Pourcentage
Dépenses de fonctionnement brutes	5 296 334	5 252 266	44 068	1 %
Moins les recettes nettes en vertu d'un crédit	2 191 085	2 032 365	158 721	8 %
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	3 105 248	3 219 901	(114 653)	(4 %)
Crédit 5 – Dépenses en capital	345 517	359 762	(14 244)	(4 %)
Crédit 10 – Subventions et contributions	24 845	660 740	(635 895)	(96 %)
Crédit 15 – Paiements au titre des prestations d'invalidité et de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des éléments législatifs brutes	954 371	0	954 371	(100 %)
Moins les recettes nettes en vertu d'un crédit	2 301	0	2 301	(100 %)
Crédit 15 – Paiements au titre des prestations d'invalidité et de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des éléments législatifs	952 070	0	952 070	(100 %)
Total des autorisations de crédits votés	4 427 681	4 240 404	(764 792)	4 %
Pensions et autres avantages sociaux – membres de la GRC	542 732	483 366	59 366	12 %
Contributions aux régimes d'avantages sociaux (employés de la fonction publique)	78 315	84 830	(6 515)	(8 %)
Pensions versées aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i>	5 000	5 000	-	0 %
Produits de la vente de biens de l'État en vertu de la <i>Loi sur les biens de surplus de la Couronne</i>	554	432	122	28 %
Autorisations législatives	626 601	573 628	52 973	9 %
Autorisations totales	5 054 282	4 814 031	240 251	5 %

1 Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Explication des changements touchant les autorisations votées et législatives

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement brutes

L'augmentation de 44,1 millions de dollars du crédit 1 de l'organisation par rapport au deuxième trimestre de 2023-2024 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Augmentation de 128,6 millions de dollars liée aux services de police contractuels.
- Augmentation de 72,3 millions de dollars des rajustements à la rémunération des employés de la fonction publique et des membres de la GRC.
- Augmentation de 30,2 millions de dollars des recettes nettes en vertu d'un crédit (RNC) en raison des rajustements à la rémunération et de l'augmentation des recouvrements prévues des recettes pour le

Collège canadien de la police et les ententes sur les analyses biologiques.

- Une augmentation nette de 38,1 millions de dollars liée aux initiatives et aux projets suivants :
 - Diminution de 21,3 millions de dollars pour les initiatives de modernisation de la sécurité et de la sûreté aériennes.
 - Augmentation de 13,1 millions de dollars pour Excellence du service : Décisions relatives aux prestations d'invalidité et gestion des cas pour les vétérans et les membres de la GRC.
 - Augmentation de 6,4 millions de dollars pour le renouvellement de la stratégie canadienne sur les drogues et autres substances.
 - Augmentation de 5,6 millions de dollars pour le portail Web du Programme d'indemnisation pour les armes à feu et le système de gestion des cas.
 - Augmentation de 5,3 millions de dollars en appui au programme de la GRC pour lutter contre les systèmes d'aéronefs sans équipage.
 - Augmentation de 5,3 millions de dollars en appui au renforcement de la capacité et du leadership du Canada en matière de sanctions (*Loi sur les mesures économiques spéciales*).
 - Augmentation nette de 23,7 millions de dollars pour d'autres initiatives déjà approuvées et de nouvelles initiatives.
- Augmentation de 1,8 millions de dollars du financement lié au report du budget de fonctionnement de l'organisation.

Les augmentations susmentionnées ont été partiellement compensées par :

- Une diminution de 202,8 millions de dollars liée au transfert des Paiements au titre des prestations de santé au travail et de soins de santé complémentaires des membres de la GRC, qui étaient auparavant inclus au crédit 10.
- Une diminution de 24,1 millions de dollars relative à l'engagement de la GRC par rapport à l'objectif de recentrer les dépenses gouvernementales annoncer dans le budget 2023.

Recettes nettes en vertu d'un crédit

- L'autorisation relative aux RNC de l'organisation a augmenté de 158,7 millions de dollars dans le Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement brutes, et 2,3 millions de dollars dans le Crédit 15 – Paiements au titre des prestations d'invalidité et de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des éléments législatifs, par rapport au deuxième trimestre de 2023-2024 en raison d'augmentations salariales prévues aux conventions collectives ainsi que les services de police contractuels.

Crédit 5 – Dépenses en capital brutes

La diminution de 14,3 millions de dollars du crédit 5 de l'organisation par rapport au deuxième trimestre de 2023-2024 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Diminution de 20,8 millions de dollars du financement pour les biens immobiliers et les biens mobiliers, à la suite d'un report visant à remédier aux retards dans la chaîne d'approvisionnement.
- Diminution de 4,5 millions de dollars pour stabiliser et renforcer les opérations principales de la GRC.
- Diminution de 3,7 millions de dollars pour la mise en œuvre du projet de gestion de l'information et de technologie de l'information de la Solution nationale en matière de cybercriminalité.
- Diminution nette de 4,3 millions de dollars pour d'autres initiatives déjà approuvées.

Les diminutions susmentionnées ont été partiellement compensées par :

- Augmentation de 10,5 millions de dollars pour appuyer l'initiative de renouvellement des radios de l'Ontario, du Québec et de la région de la capitale nationale.
- Augmentation de 7,2 millions de dollars du financement lié au report du budget pour dépenses en capital de l'organisation.
- Augmentation de 1,3 million de dollars pour appuyer le programme de la GRC pour lutter contre les systèmes d'aéronefs sans équipage.

Crédit 10 – Subventions et contributions

La diminution de 635,9 millions de dollars du crédit 10 de l'organisation par rapport au deuxième trimestre de 2023-2024 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Diminution de 636,2 millions de dollars par rapport au transfert de l'ancienne subvention pour indemniser les membres de la Gendarmerie royale du Canada pour les blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions du crédit 10 au nouveau crédit 15 – Santé et invalidité.
- Augmentation de 0,3 million de dollars pour le Programme d'indemnisation pour les armes à feu.

Crédit 15 – Paiements au titre des prestations d'invalidité et de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des éléments législatifs

Pour l'exercice 2024-2025, un nouveau crédit a été créé afin de regrouper toutes les dépenses liées aux prestations d'invalidité et de santé des membres dans un seul crédit et d'améliorer la transparence en ce qui

concerne les coûts des services de police. Il est important de noter qu'il n'y a aucun changement dans le niveau de service ou le modèle de prestation de services en ce qui concerne ces dépenses.

Les autorisations du crédit 15 ont été établies à 952,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024-2025, alors qu'aucune autorisation n'avait été accordée au cours des exercices précédents, en raison des facteurs suivants :

- Augmentation de 749,3 millions de dollars par rapport à l'ancienne subvention visant à indemniser les membres de la Gendarmerie royale du Canada pour les blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions (crédit 10).
- Augmentation de 202,8 millions de dollars pour les prestations de santé au travail et de soins de santé complémentaires des membres de la GRC, qui étaient auparavant inclus au crédit 1.
- Augmentation de 2,3 millions liée aux services de police contractuels.

Autorisations législatives

L'augmentation de 53,0 millions de dollars des autorisations législatives de l'organisation par rapport au deuxième trimestre de 2023-2024 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Augmentation de 31,5 millions liée aux services de police contractuels.
- Augmentation de 8,7 millions de dollars du régime d'avantages sociaux des employés de la fonction publique et des membres de la GRC en raison de nouvelles initiatives et des initiatives déjà approuvées.
- Augmentation de 18,2 millions de dollars liée aux rajustements à la rémunération des employés de la fonction publique et des membres de la GRC.
- Augmentation de 0,4 million de dollars liée aux produits de la vente de biens de l'État en vertu de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*.
- Diminution de 5,5 millions de dollars en raison de changements à l'attribution des coûts liés aux prestations des membres de la GRC et des employés de la fonction publique, ainsi que de la mise à jour de leurs taux respectifs.

Explication des écarts importants par rapport aux dépenses de l'année précédente

Tel que l'illustre le tableau 2 ci-dessous, le total des dépenses cumulatives pour la période se terminant le 30 septembre 2024 a augmenté d'environ 289,1 millions de dollars (ou 13 %) par rapport à l'exercice précédent. Tel que l'illustre le tableau 3, les dépenses budgétaires brutes de la GRC ont diminué de 448,8 millions de dollars (ou 14 %) par rapport à la même période. La diminution des dépenses budgétaires brutes a été largement compensée par l'augmentation des recettes perçues (159,7 millions de

dollars) au deuxième trimestre, qui est attribuable à la fois au calendrier de recouvrement et à l'augmentation des coûts facturés aux partenaires des services de police contractuels par rapport à l'année précédente.

Tableau 2 : Dépenses annuelles cumulatives à la fin du trimestre (en milliers de dollars) ¹

Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 septembre	2024-2025	2023-2024	Autorisations	Pourcentage
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	1 620 873	1 603 200	17 673	1 %
Crédit 5 - Dépenses en capital	123 646	106 654	16 992	16 %
Crédit 10 - Subventions et contributions	2 179	291 962	(289 783)	(99 %)
Crédit 15 - Santé et invalidité	523 549	-	523 549	100 %
Autorisations législatives budgétaires	272 239	251 545	20 694	8 %
Dépenses totales	2 542 486	2 253 362	289 125	13 %

¹ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

L'augmentation des dépenses budgétaires nettes (289,1 millions de dollars) est principalement attribuable aux paiements versés à Anciens Combattants Canada pour les membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Il y a eu une augmentation nette par rapport à l'année dernière de 145,2 millions de dollars (augmentation de 435,0 millions de dollars du crédit 15, partiellement compensées par la réduction observée du crédit 10 - Subventions et contributions 289,8 millions de dollars résultant de la création du nouveau crédit 15 - Santé et invalidité). La partie restante de l'augmentation dans le crédit 15 - Santé et invalidité de 88,5 millions de dollars est liée aux Paiements au titre des prestations de santé au travail et de soins de santé complémentaires des membres de la GRC, qui étaient auparavant inclus au crédit 1.

L'augmentation des dépenses budgétaires nettes est principalement liée à l'augmentation des coûts du personnel et du régime d'avantages sociaux des employés associés, en raison de l'augmentation des équivalents temps plein (ETP) et de la ratification de nouvelles conventions collectives (259,2 millions de dollars). L'augmentation des dépenses budgétaires ont été partiellement compensées par une augmentation des recouvrements des recettes en raison du calendrier de facturation et de recouvrement auprès des partenaires des services de police contractuels (159,7 millions de dollars).

Après avoir exclu la réduction observée du crédit 10 - Subventions et contributions résultant de la création du nouveau crédit 15 - Santé et invalidité, la GRC continue d'enregistrer une hausse de ses dépenses globales liées à la mise en œuvre d'initiatives nouvellement approuvées.

De plus, des augmentations liées au calendrier prévu des dépenses et étapes pour de divers projets et l'augmentation de dépenses liées à l'acquisition de véhicules par rapport à l'année précédente (17,0 millions de dollars).

Enfin, de nombreux articles courants ont connu d'importantes augmentations des coûts d'un exercice à l'autre, principalement en raison de l'augmentation du prix des biens et des services.

Tableau 3 : Dépenses par article courant à la fin du trimestre (en milliers de dollars) ^{1 2}

Articles courants	2024-2025	2023-2024	Écart	Pourcentage
Personnel	2 747 398	2 073 921	673 477	32 %
Transports et communications	145 168	125 537	19 631	16 %
Information	2 696	1 846	850	46 %
Services professionnels et spéciaux	323 646	303 807	19 839	7 %
Location	60 398	61 219	(821)	(1 %)
Achat de services de réparation et d'entretien	49 480	44 330	5 150	12 %
Services publics fournitures et approvisionnements	88 529	82 569	5 960	7 %
Acquisition de terrains de bâtiments et ouvrages	25 890	31 457	(5 567)	(18 %)
Acquisition de machines et de matériel	123 395	104 770	18 625	18 %
Paiements de transfert	3 318	293 355	(290 037)	(99 %)
Frais de la dette publique	255	274	(19)	(7 %)
Autres subventions et paiements	39 305	37 568	1 737	5 %
Dépenses budgétaires brutes totales	3 609 478	3 160 653	448 825	14 %
Moins : Recettes et autres réductions	1 066 992	907 291	159 701	18 %
Dépenses budgétaires nettes totales	2 542 486	2 253 362	289 124	13 %

¹ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

² Il n'y a pas de corrélation directe entre les dépenses totales et les tendances en matière de recettes, puisque les dépenses tiennent compte de l'ensemble de la GRC, et les recettes sont principalement liées aux activités des services de police contractuels.

Analyse des dépenses par article courant

Personnel

L'augmentation des dépenses de 673,5 millions de dollars (ou 35 %) est attribuable principalement à la création du nouveau crédit 15 – Santé et invalidité en raison de transfère des dépenses sous le nouveau crédit dans l'article courant de personnel qui auparavant était inclus au crédit 10.

De plus, il y a une augmentation d'un exercice à l'autre des ETP en raison d'initiatives nouvellement approuvées et de dépenses salariales plus élevées pour les membres réguliers et les fonctionnaires à la suite de la ratification de diverses conventions collectives. Il en résulte une augmentation d'un exercice à l'autre des dépenses de personnel, y compris les dépenses liées au régime d'avantages sociaux des employés et les salaires rétroactifs de l'année précédente, jusqu'au deuxième trimestre de l'exercice 2024-2025 par rapport à 2023-2024.

Transports et communications

L'augmentation des dépenses de 19,6 millions de dollars (ou 16 %) est principalement liée à l'augmentation des dépenses de réinstallation et des dépenses de services de télécommunications au sein des Services de police contractuels et autochtones et la police fédérale, ainsi qu'à une augmentation des frais de services de télécommunication.

Information

L'augmentation des dépenses de 0,8 millions de dollars (ou 46 %) est principalement due aux services d'impression pour les communications relatives aux armes à feu et à une augmentation des services de publicité et de publication en raison des efforts accrus en matière de recrutement.

Services professionnels et spéciaux

L'augmentation des dépenses de 19,8 millions (ou 7 %) est principalement liée à l'augmentation des frais de services de santé, services juridiques ainsi qu'une augmentation des frais de consultation et la formation et le perfectionnement professionnel.

Achat de services de réparation et d'entretien

L'augmentation des dépenses de 5,1 millions de dollars (ou 12 %) est principalement liée aux divers coûts du cycle de vie des actifs, aux réparations de véhicules et à la maintenance informatique.

Services publics, fournitures et approvisionnements

La diminution des dépenses de 5,6 millions (ou 18 %) est principalement liée à une baisse de projets de construction liée à des retards dans les échéanciers de construction en raison de catastrophes naturelles.

Acquisition de machines et de matériel

L'augmentation des dépenses de 18,6 millions (ou 18 %) est principalement due au calendrier d'acquisition de véhicules et de logiciels, ainsi que d'équipements radio et d'équipement lié aux armes à feu, par rapport à l'exercice précédent, partiellement compensé par des diminutions au chapitre des acquisitions de matériel informatique.

Paiements de transfert

La diminution des dépenses de 290,0 millions de dollars (ou 99 %) est attribuable au nouveau crédit 15 – Santé et invalidité, où les fonds destinés à soutenir les membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions ont été transférés du crédit 10 – Subventions et contributions au nouveau crédit.

Recettes et autres réductions

L'augmentation des recettes nettes en vertu d'un crédit de 159,7 millions de dollars (ou 18 %) est liée au calendrier de facturation et de recouvrement des recettes auprès des partenaires des services de police contractuels et des ententes sur les analyses biologiques par rapport à l'année précédente.

3. Risques et incertitudes

La GRC a récemment effectué une analyse de l'environnement relativement au profil de risque organisationnel de 2025-2028. Entre-temps, les cinq risques auxquels on avait attribué la cote de risque élevé dans le Profil de risque de l'organisation de 2021-2024, continuent d'orienter les décisions de financement comme suit :

1. Recrutement, maintien en poste et modernisation des compétences

Risque que la GRC ne soit pas en mesure d'attirer et de maintenir en poste un effectif possédant les compétences, les attributs, les caractéristiques et les attitudes nécessaires pour réprimer les crimes de demain.

2. Accroître les engagements

Risque que les engagements de la GRC continuent de prendre de l'ampleur sans que l'organisation dispose de ressources suffisantes, ce qui nuira à sa capacité de réaliser ses priorités et de fournir les services de base.

3. Infrastructure et systèmes de la technologie de l'information (TI)

Risque que l'infrastructure, les systèmes et les applications de la TI de la GRC répondent de moins en moins aux besoins administratifs et opérationnels de l'organisation.

4. Technologie

Risque que la GRC ne dispose pas des technologies nécessaires pour s'adapter efficacement à la nature changeante de la criminalité.

5. Mieux-être des employés

Optimiser les occasions de favoriser le mieux-être des employés et de soutenir adéquatement ses employés qui vivent du stress ou des traumatismes ou qui subissent des blessures graves en raison de la nature et des circonstances du travail policier.

Les autres risques suivants figurent dans le Profil de risque de l'organisation : prise de décisions stratégiques; résistance à la transformation; et échange de renseignement et d'information.

De plus, la nature opérationnelle de la GRC est touchée par les augmentations inflationnistes du coût des biens et des services, et en raison de la taille de la GRC, ces types d'augmentations ont des répercussions importantes sur les dépenses.

La surveillance trimestrielle de l'ensemble des risques organisationnels relevés et des mesures d'atténuation connexes est en cours.

4. Changements importants touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Aucun changement important touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes a été effectuer dans ce trimestre.

Annexe A : État des autorisations (non vérifié)

Tableau 4 : État des autorisations (non-vérifié) (en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ¹	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ¹	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses brutes de fonctionnement	5 296 334	1 423 557	2 687 878	5 252 266	1 296 721	2 510 519
Moins : Recettes nettes en vertu d'un crédit	2 191 085	645 581	1 067 005	2 032 365	800 729	907 318
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	3 105 248	777 976	1 620 873	3 219 901	495 992	1 603 201
Crédit 5 - Dépenses en capital	345 517	74 502	123 646	359 762	64 688	106 654
Crédit 10 - Subventions et contributions	24 845	1 401	2 179	660 740	146 152	291 962
Autorisations budgétaires totales	5 054 282	1 448 115	2 542 486	4 814 032	813 296	2 253 362

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ¹	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ¹	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 15 - Paiements liés aux prestations d'invalidité et soins de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada	952 070	475 657	523 549	0	0	0
Autorisations votées	4 427 681	1 329 536	2 270 247	4 240 404	706 832	2 001 817
Pensions et autres prestations des employés - Membres de la GRC	542 732	98 934	232 367	483 366	84 872	207 967
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (fonctionnaires)	78 315	19 083	38 166	84 830	20 883	41 766
Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i>	5 000	556	1 139	5 000	682	1 392
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	0	6	13	0	27	28
Produits de la vente des biens de l'État en vertu de la <i>Loi sur les biens de surplus de la Couronne</i>	554	0	554	432	0	392
Montants adjugés par une cour	0	0	0	0	0	0
Autorisations législatives	626 601	118 579	272 239	573 628	106 464	251 545
Autorisations budgétaires totales	5 054 282	1 448 115	2 542 486	4 814 032	813 296	2 253 362

1 N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre et les autorisations législatives visant le produit de la vente des biens excédentaires de l'État.

Annexe B : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

Tableau 5 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non-vérifiées) (en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	5 262 417	1 639 788	2 747 398	4 245 899	1 040 913	2 073 921
Transports et communications	236 173	66 416	145 168	243 175	58 637	125 537
Information	4 189	1 475	2 696	4 163	1 002	1 846
Services professionnels et spéciaux	633 649	162 784	323 646	595 115	156 526	303 807
Location	162 578	34 689	60 398	160 032	33 365	61 219
Achat de services de réparation et d'entretien	126 024	26 950	49 480	125 413	26 272	44 330
Services publics, fournitures et approvisionnements	177 651	47 542	88 529	176 701	44 771	82 569
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	124 559	16 315	25 890	127 305	20 977	31 457
Acquisition de machines et de matériel	331 605	74 567	123 395	337 360	61 427	104 770
Paiements de transfert	29 845	1 956	3 318	665 740	146 835	293 355
Frais de la dette publique	1 068	127	255	985	137	274
Autres subventions et paiements	157 911	21 081	39 305	164 506	23 137	37 568
Dépenses budgétaires brutes totales	7 247 669	2 093 690	3 609 478	6 846 396	1 613 999	3 160 653
Moins les revenus affectés aux dépenses	0	0	0	0	0	0
Recettes nettes en vertu d'un crédit	2 193 387	645 575	1 066 992	2 032 365	800 703	907 291
Dépenses budgétaires nettes totales	5 054 282	1 448 115	2 542 486	4 814 032	813 296	2 253 362

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Total des revenus affectés aux dépenses	2 193 387	645 575	1 066 992	2 032 365	800 703	907 291
Dépenses budgétaires nettes totales	5 054 282	1 448 115	2 542 486	4 814 032	813 296	2 253 362

Date de modification :

2024-11-29